

Date de dépôt : 28 mai 2019

Pétition

Des moyens pour travailler, des moyens pour stopper la maltraitance envers le personnel et les personnes protégées

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le personnel du SPAd alerte depuis des années les autorités par rapport à ses conditions de travail (surcroît de mandats tutélares, surcroît de travail, réorganisations incessantes, manque de personnel).

Depuis 2018, une énième réorganisation en cours, généralisée en avril 2019, malgré les fortes réticences du personnel, crée l'impasse. L'absentéisme est sidérant. Depuis 2015, plus d'une vingtaine de démissions sur environ 100 personnes (sans compter les personnes priées de partir, licenciées et stagiaires). Tous les chef-fe-s de secteurs ont annoncé démissionner début 2019. La dernière réorganisation met en difficulté le personnel (gestionnaires – GTM et intervenant-e-s en protection de l'adulte – IPA). Désormais, tous les services (sections et services supports administratifs, comptables, chancellerie) sont touchés. Mener toutes les réorganisations simultanément, avec la mise en place de nouveaux outils informatiques auxquels se cumulent absences, souffrances, départs, rend le travail quasi impossible. Le retard se cumule et devient irrécupérable.

Un audit de la Cour des comptes, paru en janvier 2019, pointe certains éléments problématiques : manque de personnel, nécessité de confier des mandats à des privés, nécessité de conserver le caractère avant tout social d'urgence du SPAd, qui perd cette vocation au profit de la gestion administrative.

Malgré la dénonciation régulière de la situation par le personnel et ses organisations, ainsi que les quelques moyens obtenus (11 ETP en 2019), la situation est désespérée, les renforts et solutions insuffisants. Le personnel est maltraité par l'ensemble des restructurations. Les bénéficiaires, soit les personnes protégées, sont en danger (changements de curateurs non

annoncés, retards importants de paiement de factures y compris assurances, etc.). Il y a le feu au SPAd.

C'est pourquoi le personnel soussigné demande :

- **l'octroi de renforts immédiats (engagements de personnel formé) ;**
- **l'octroi au PB 2020 de l'équivalent de 20 ETP pour résorber les retards et effectuer le suivi et la gestion attendue, préserver les prestations aux personnes protégées ;**
- **un bilan des réorganisations sérieux et un appui à la direction.**

N.B. 83 signatures

Syndicat interprofessionnel de
travailleuses et travailleurs (SIT)
M^{me} Françoise Weber
16, rue des Chaudronniers
CP 3287
1211 Genève 3

Syndicat des Services publics –
Genève (SSP)
M. Quentin Stauffer
6, rue des Terreaux-du-Temple
1201 Genève